

## **ANNEXE AU CAHIER DES CHARGES DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS**

**Département** : Technique  
**Désignation du poste** : Chef de secteur / Collaborateur technique  
**Supérieur direct** : Chef de service / Chef de secteur

### **A.- ACTIVITES ET RESPONSABILITES**

#### *1.- Mission générale*

- 1.1 Dimension du poste.
- 1.2 Collaboration à l'exploitation et à l'entretien.

#### *2.- En été*

- 2.1 Travaux spécifiques de l'été
- 2.2 Divers

#### *3.- En hiver*

- 3.1 Travaux spécifiques de l'hiver

## **B.- TACHES DETAILLEES PAR RESPONSABILITE**

### **1.- Mission générale**

#### **1.1 Dimension du poste**

- L'employé collabore à l'exploitation et à l'entretien des installations, des réseaux pédestres, des pistes, des machines et véhicules, des ateliers et immeubles décrits sous chapitres 2 et 3.
- L'employé peut être nommé par le directeur responsable de certaines activités décrites sous chapitres 2 et 3.
- Ce poste de travail nécessite un engagement total de l'employé affecté aux tâches définies sous chapitres 2 et 3. D'une manière générale, il devra être avenant, courtois et sympathique avec la clientèle, ses collègues et ses supérieurs.
- Pendant la période d'exploitation l'employé a l'obligation de porter l'uniforme qui lui a été remis par la société et le maintiendra en état de propreté. De plus, il soignera sa présentation générale en veillant à être rasé et coiffé convenablement.

#### **1.2 Collaboration à l'exploitation et l'entretien**

Cette tâche comprend deux aspects importants : l'exploitation et l'entretien en toute sécurité des installations, des réseaux pédestres, des pistes, des machines et véhicules, des ateliers et immeubles, dans le respect des prescriptions techniques en vigueur et l'accueil de la clientèle.

- Il est strictement interdit de quitter son poste de travail, même pour une courte durée, sans aviser le directeur ou son adjoint, en cas d'absence du directeur,
- L'employé s'attachera de réaliser dans les règles de l'art et selon le planning défini les travaux établis par la direction,
- L'employé fera preuve de disponibilité et de flexibilité, également dans ses horaires,
- L'employé remplira les rapports de travail/heures (APPSHEET/ABACLIC), de façon complète, détaillée et honnête afin d'assurer un suivi des coûts et améliorer la planification des travaux,
- L'employé informera le directeur des problèmes ou faits anormaux constatés sur l'ensemble des installations, des réseaux pédestres, des pistes, véhicules et machines, des ateliers et installations sportives,
- L'employé fera régner l'ordre et la propreté dans l'ensemble des installations, des locaux, des ateliers, à sa place de travail également sur le terrain. Les poubelles seront vidées régulièrement,
- L'employé veillera à adapter ses tâches en fonction des facteurs climatiques et en particulier en utilisant tous les temps morts pour vaguer à des tâches de rangement ou d'intérêt général de la société,
- Les déplacements avec les véhicules de la société se feront de façon rationnelle, en les regroupant dans la mesure du possible,
- Le conducteur de véhicules et machines remplira le rapport d'entretien des engins de façon complète, détaillée et correcte, afin d'assurer un suivi des coûts :
  - Il aura un soin particulier pour les véhicules et machines qui lui sont mis à disposition

- Dans la mesure du possible, il doit effectuer lui-même les travaux d'entretien prescrits. Les réparations seront exécutées d'entente avec le mécanicien responsable
- Il répondra financièrement de toute détérioration résultant de sa négligence ou de l'inobservation des instructions reçues
- Les consommations d'alcool et de stupéfiants au moins 8 heures avant la prise de travail sont strictement interdites
- Avant de démarrer avec sa machine, l'employé a l'obligation de s'assurer qu'aucune personne ne se trouve sur la surface de manœuvre, ni derrière son engin
- L'employé utilisera impérativement les équipements de protection mis à sa disposition pour les travaux dangereux (gants, lunettes, vêtements, chaussures). Il veillera également à leur entretien et à leur conformité par rapport aux prescriptions de la SUVA. En cas d'absence d'équipement de protection, il en fera part à la direction,
- L'employé aura un soin particulier pour l'outillage qui lui est confié. Il en assume l'entière responsabilité et est tenu de le ranger immédiatement après emploi dans le lieu de stockage prévu à cet effet. Il répondra financièrement de toute perte ou détérioration résultant de sa négligence ou de l'inobservation des instructions reçues,
- **Aucun achat ne sera effectué pour la société sans visa du bon de commande du directeur ou de son adjoint, en cas d'absence du directeur,**
- Les heures de travail fixées par la direction doivent être observées et être flexibles sur le travail du soir et du week-end
- Une pause de 30 minutes par jour est autorisée, elle est répartie entre le matin et l'après-midi et doit être prise sur le lieu de travail.

Le non respect de ces consignes entraînera un avertissement écrit. En cas de récidive, une rupture immédiate du contrat de travail pourra être décidée par la direction.

## 2.- En été

### **2.1 Travaux spécifiques de l'été**

Collaboration au travail des promenades d'été (Secteur 1 et Secteur 3 pour la promenade en station):

Collabore à :

- la planification, entretien, réfection ou création des chemins, mise en place de la signalisation et du balisage,
- l'édition de cartes pédestres et guides,
- l'entretien général et du contrôle de la sécurité,
- l'entretien régulier des réseaux : chemins, signalisations, balisages, etc.,
- la remise en état des sentiers et chemins après la saison d'hiver :
  - nettoyage des promenades,
  - contrôle et remise en état des ponts, câbles, mains-courantes, barrières,
  - contrôle et remise en état des rigoles pour l'évacuation de l'eau,
  - contrôle et remise en état des bancs publics et poubelles (peinture),
  - contrôle, remise en état des panneaux indicateurs et du balisage intermédiaire (fabrication de panneaux) et remplacement d'environ 500 panneaux hiver/été
  - entretien des pelouses et aires de repos (engrais, tonte, arrosage, etc.),
  - fauchage le long des promenades 2 à 3 fois durant l'été,
  - vider les poubelles 2 à 3 fois par semaine (secteur 3)

- l'organisation éventuelle de randonnées
- réduire et contrôler le matériel et le balisage après la saison.

Collaboration au travail des places de pique-nique : (secteur 2 et secteur 3 les poubelles)

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité
- l'élaboration des projets pour de futures places de pique-nique,
- la préparation des installations en début de saison (secteur 2):
  - nettoyage des places,
  - nettoyage des cheminées 3 fois par semaine,
  - ramassage des papiers 3 fois par semaine,
  - refaire la peinture sur les tables chaque 2 ans,
  - fauchage des places 3 à 4 fois par saison,
  - fabrication de panneaux d'information pour les places,
  - contrôle et remise en état des bassins pour l'eau,
  - mise en service eau pour bassins et WC,
  - vidanges des conduites après saison.
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

Collaboration au travail des réseaux city-bike et VTT : descente, parcours et bike-park (Secteur 1)

Collabore à :

- la planification, réfection ou création des parcours,
- la collaboration à l'édition de cartes ou de guides,
- l'entretien général et du contrôle de la sécurité,
- la fabrication des panneaux de balisage,
- la mise en place du balisage,
- la préparation des parcours après chaque début de saison :
  - nettoyage des parcours,
  - contrôle et remise en état des ponts,
  - contrôle et remise en état des rigoles pour l'évacuation de l'eau,
  - contrôle et remise en état des panneaux indicateurs,
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

Collaboration au travail du parcours Vita et des parcours mesurés (secteur 2):

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité des parcours,
- la mise en place du balisage selon les directives de Vita,
- la préparation des parcours en début de saison d'été :
  - nettoyage des parcours,
  - mise en place, contrôle régulier et entretien des obstacles et des parcours,
  - contrôle et remise en état des rigoles,
  - fauchage du parcours 3 fois par saison,
  - contrôle et remise en état des panneaux d'information et du balisage.

Collaboration au travail des jardins d'enfants (secteur 3) :

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité,
- la préparation des jardins en début de saison d'été,
- la mise en service de l'eau pour arrosage et jeux

- du nettoyage des jardins, ramassage des papiers, vider les poubelles et élimination des gouilles,
  - l'entretien des pelouses (engrais, tonte, arrosage),
  - la mise en place, contrôle régulier et entretien des jeux,
  - remplissage et nettoyage du sable,
  - la plantation et arrosage des fleurs,
  - la taille des arbres et arbustes,
  - le grattage des gazons et désherbage,
  - le piochage des bacs à fleurs
  - la vidange des conduites après saison (arrosage et jeux),
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

#### Collaboration au travail à la plage Moubra (secteur 3)

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité
- la préparation des installations en début de saison avec :
  - la mise en service eau WC et douche
  - le nettoyage des locaux : vestiaires, WC, cabanes
  - le montage du ponton et de la douche
  - la mise à l'eau des flotteurs pour délimiter la plage
  - la mise à l'eau et organisation de l'expertise des pédalos
  - la mise à l'eau du canot de sauvetage et contrôle du moteur
  - la mise en place et contrôle des jeux
  - le remplissage et nettoyage du sable
  - la taille des arbres et arbustes
  - le plantage et entretien des fleurs
- l'entretien de la pelouse (engrais, tonte, arrosage)
- l'arrêt de l'eau et la vidange des conduites après saison
- réduire et contrôler le matériel en fin de saison.

#### Collaboration au travail aux pédalos du lac Grenon (secteur 2) :

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité
- la préparation en début de saison avec :
  - le nettoyage de la cabane
  - le montage du ponton
  - la mise à l'eau et l'organisation de l'expertise des pédalos
- le plantage et l'entretien des fleurs
- l'entretien de la pelouse (engrais, tonte, arrosage)
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

#### Collaboration au travail à la piscine du Sporting (secteur 2)

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité
- la préparation en début de saison avec :
  - la mise en service eau WC et douches
  - la mise en service de toute la machinerie
  - le nettoyage des locaux : vestiaires, WC et autres

- le nettoyage du bassin et du toboggan
- la mise en place de la buvette
- la taille des arbres et arbustes
- le plantage et entretien des fleurs
- l'entretien de la pelouse (engrais, tonte, arrosage)
- l'arrêt de l'eau et la vidange des conduites après la saison
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

Collaboration au travail au Crans-Montana Sports Center, terrain Meyer & beach-volley (secteur 3) :

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité
- la préparation en début de saison avec :
  - la remise en état de la pelouse
  - la mise en service de l'arrosage
  - la mise en place du matériel pour le beach-volley (filets, sable, etc.)
- le contrôle régulier du terrain et du matériel
- l'entretien régulier de la pelouse (engrais, tonte, arrosage)
- l'arrêt de l'eau et la vidange des conduites après saison
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

Collaboration au travail de la maison Bibi à Ycoor (secteur 3)

Collabore à :

- l'entretien général et de la sécurité
- la préparation en début de saison avec :
  - le nettoyage de la surface de la patinoire
  - le transport et montage des jeux, des obstacles, des filets et autres
- le plantage et l'entretien des fleurs dans les bacs
- le nettoyage journalier du parc et des alentours
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

Collaboration au travail du Minigolf (secteur 3)

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité
- la préparation en début de saison avec :
  - la remise en état du parcours
  - le rafraîchissement et le nettoyage des pistes
  - la fabrication des panneaux d'explication du jeu
  - le contrôle et la mise en place des panneaux
  - le nettoyage et le remplissage de la gouille
- le plantage et l'entretien des fleurs
- l'entretien du gazon (arrosage, engrais, tonte)
- l'entretien journalier des pistes
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

Collaboration au travail des petites voitures (secteur 3)

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité
- la préparation en début de saison avec :

- la remise en état du parcours (poutre, barrières)
- le contrôle et la mise en place des voitures, chargeurs et batteries
- la mise en place des bancs et poubelles
- le plantage et l'entretien des fleurs
- l'entretien et le contrôle régulier des petites voitures, chargeurs et batteries
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

#### Collaboration au travail au Musée d'alpage de Colombire (secteur 2)

Collabore à :

- l'entretien général et du contrôle de la sécurité
- la préparation des installations en début de saison
- l'organisation des fêtes sur l'alpe
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

#### Collaboration au travail de décoration de la station en été (secteur 2)

Collabore à :

- l'entretien général
- la mise en place des drapeaux et oriflammes
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

## **2.2 Divers**

#### Collaboration au travail lors des manifestations et des congrès (secteur 1,2,3):

Collabore à :

- la mise en place du matériel,
- la mise en place de l'infrastructure (montage, démontage),

#### Collaboration à la gestion du matériel des courses de ski (secteur 4 et 2):

Collabore à :

- la réparation et l'entreposage,
- la distribution, la location et le contrôle du retour du matériel,
- l'établissement des bons de livraison,
- la réception des achats,
- la propreté des locaux.

#### Collaboration au travail de l'atelier de balisage et de peinture (secteur 1 et 2)

Collabore à :

- la fabrication des panneaux pour toutes les activités
- l'exécution des travaux de peintures pour l'entretien : bancs, poubelles, tables, bâtiments, panneaux, jeux et autres
- stock de peinture et autocollants,
- rangement de l'outillage et des machines,
- la propreté des locaux.

#### Collaboration au travail de l'atelier mécanique et serrurerie (magasinier)

Collabore à :

- l'entretien, réparation et révision du parc à véhicules

- l'entretien, réparation et révision des pédalos, barques, petites voitures et autres
- la propreté des locaux
- stock des pièces de rechange
- rangement de l'outillage et du matériel.

### 3.- En hiver

#### **3.1 Travaux spécifiques de l'hiver.**

##### Collaboration à l'entretien des pistes de ski de fond classique et skating (secteur 2)

Collabore à :

- l'entretien général et au contrôle de la sécurité
- la préparation des pistes en début de saison
- l'entretien régulier (damage, balisage, aménagement),
- la fabrication du balisage,
- la création de pistes de ski de fond ou de randonnée,
- l'édition de cartes ou de guides,
- réduire et contrôler le matériel et le balisage après la saison

##### Collaboration à la mise en service et à l'entretien des patinoires et de l'anneau de glace (secteur 3)

Collabore à :

- l'entretien général et au contrôle de la sécurité,
- la préparation de la glace en début de saison avec :
  - mise en service (machinerie, nettoyage surface, mise en place papiers, giclage, etc)
  - mise en place du ring de hockey et entretien des panneaux publicitaires
- l'entretien de l'anneau de glace et le déblaiement des neiges
- l'entretien des patinoires et des alentours immédiats (accès, gradins, tapis, promenades)
- l'entretien des vestiaires, des WC et autres locaux
- la préparation des pistes de curling
- la préparation de la patinoire pour les matchs et entraînements de hockey
- la machinerie et du parc à véhicules
- réduire et contrôler le matériel après la saison.

##### Collaboration à l'entretien des promenades d'hiver : (secteur 1 altitude, secteur 2 périphérie station, secteur 3 station)

Collabore à :

- la planification, réfection ou création des chemins, la mise en place de la signalisation et du balisage
- l'édition de cartes ou de guides
- l'entretien général et au contrôle de la sécurité
- la préparation des promenades en début de saison
- l'entretien régulier des promenades (fraisage, damage, sablage, salage, ramassage régulier des ordures)
- la fabrication du balisage
- le remplacement des panneaux d'indication été/hiver.

### Collaboration à l'entretien des parcours de raquettes à neige (secteur 2):

Collabore à :

- la planification et la création des parcours,
- l'entretien général et au contrôle de la sécurité
- la préparation en début de saison avec :
  - la pose du balisage
  - le nettoyage et élagage des parcours
  - la pose d'éléments de sécurité si nécessaire
- réduire et contrôler le matériel et le balisage après la saison.

### Collaboration à l'entretien des pistes de luge et du snowtubing (secteur 2):

Collabore à :

- l'entretien général et au contrôle de la sécurité
- la préparation des pistes en début de saison
- l'entretien des pistes (damage, balisage, aménagement),
- la fabrication du balisage,
- la création de pistes de luge
- réduire et contrôler le matériel et le balisage après la saison.

### Collaboration au travail du SnowIsland (secteur 2)

Collabore à :

- l'entretien général et au contrôle de la sécurité
- la préparation en début de saison
- nettoyage régulier des installations
- la location des chambres à air pour le snow-tubing
- la buvette : débit boissons et snacks
- divers encaissements : vignettes et cartes ski de fond, buvette, tubing
- des animations
- réduire et contrôler le matériel et le balisage après la saison.

### Collaboration au travail des décorations de Noël et Chemin des lanternes (secteur 2)

Collabore à :

- l'entretien général
- la mise en place et le rangement des décorations
- renouvellement des décorations
- réduire et contrôler le matériel après la saison

### Collaboration au travail de l'usine à neige (secteur 2)

Collabore à :

- la mise en place de l'installation en début de saison
- la fabrication de la neige
- la distribution de la neige pour les pistes de ski de fond, luge et snow-tubing
- réduire et contrôler le matériel après la saison.